

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**2<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2013**

**Séance du 21 février 2013**

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01

*L'an deux mille treize, le 20 février, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéréilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.*

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR  
L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT  
DES COMMUNES RURALES**

Le Conseil Général soutient, par ses politiques, les travaux d'équipement des communes rurales dans le cadre :

- de l'assainissement collectif,
- de l'alimentation en eau potable.

**I - Contexte partenarial**

**1 - Des demandes soutenues**

Pour 2013, les montants des dossiers d'intention qui nous ont été adressés s'élèvent à 9,3M € HT de travaux en assainissement et à 10,3 M € HT en eau potable.

Les demandes sont toujours très importantes.

Afin de continuer à soutenir les collectivités pour la réalisation de ces travaux, essentiels pour répondre aux objectifs de salubrité, de développement local ou de protection de l'environnement, je suis amené pour 2013 à vous présenter un programme d'intervention conséquent.

## **2 - Le partenariat avec l'Agence de l'Eau**

L'Agence de l'Eau est notre principal partenaire dans le financement des opérations d'eau potable et d'assainissement.

Elle gère deux types de programmations :

- des interventions relevant de ses crédits classiques,

- depuis 2007, le programme S.U.R. (Solidarité Urbain Rural) destiné à soutenir les collectivités rurales.

Pour en bénéficier, les opérations présentées par les maîtres d'ouvrages doivent respecter des critères d'éligibilité définis par cette structure. Les opérations prioritaires sont les projets de mise en conformité des stations d'épuration selon la Directive Européenne des Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) de 1991.

Cette enveloppe de crédits, extrêmement fluctuante d'un département à l'autre, est directement conditionnée à la capacité qu'ont les collectivités de la mobiliser et demande une grande réactivité.

## **II - Taux globaux d'intervention**

Afin, d'une part, de maintenir un **financement égalitaire** entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer la volonté politique du Conseil Général en la matière, je vous ai proposé, lors du Budget Primitif 1999, **de maintenir un taux global d'intervention**, y compris la participation de l'Agence de l'Eau (crédits traditionnels ou crédits SUR) :

- **en assainissement** :

- . 48 % pour le traitement,
- . 45 % pour les réseaux.

- **pour l'alimentation en eau potable** :

- . 60 % pour le traitement,
- . 40 % pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général et par l'Agence de l'Eau (au titre des crédits S.U.R.), dans le cadre de leurs politiques respectives, **peuvent** faire l'objet de déplaçonnements.

Je vous rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires.

### **III - Gestion des crédits S.U.R. : bilan 2011-2012 et propositions pour 2013**

#### **1 - Programmations 2011-2012**

Par courrier du 20 janvier 2011, l'Agence de l'Eau nous a fait savoir qu'elle avait choisi de modifier les conditions de mise en œuvre du programme Solidarité Urbain Rural à l'échelle du bassin Adour-Garonne en proposant une programmation bi-annuelle. Elle avait ainsi réservé **pour les années 2011 et 2012, une enveloppe globale de 2 200 000 €** de crédits affectée aux projets tarn-et-garonnais.

Dans un deuxième temps, l'Agence de l'Eau nous a fait savoir, au regard des crédits consommés en 2011 et des projets identifiés, qu'une enveloppe supplémentaire serait disponible en 2012 pour soutenir les projets de travaux d'eau potable et d'assainissement de Tarn-et-Garonne. Au total, ce sont **3 700 000 euros** de crédits S.U.R. qui pouvaient être affectés à notre département sur le programme 2011-2012.

Lors du Budget Primitif 2012, nous avons proposé une première liste d'opérations dont le financement pouvait être assuré par ces crédits S.U.R., au taux maximum de 45 % et 48 %, pour un montant de subventions estimatif évalué à **5 666 700 €**.

Ce montant était volontairement supérieur aux prévisions d'aide de l'Agence de l'Eau afin de palier à des opérations qui auraient pris du retard dans leur mise en œuvre. De plus, certains dossiers pouvaient prétendre à des crédits traditionnels de l'Agence de l'Eau alors que d'autres n'y étaient que partiellement éligibles entraînant de fait une consommation moindre du S.U.R.

**Un bilan définitif de l'affectation de ces crédits 2012 vous est présenté ci-après (le bilan 2011 ayant été présenté au BP 2012).**

En fonction de leur avancement insuffisant, certaines opérations initialement programmées en 2012, ont dû être reportées en 2013, d'autres au contraire ont pu être prises en compte sur l'exercice 2012 alors qu'elles n'étaient pas prévues.

#### **Commentaires**

Au final, ont été consommés en Tarn-et-Garonne : 3 116 426 € de crédits S.U.R. en 2012 et 1 050 249 € en 2011 pour des opérations d'assainissement et d'eau potable.

La consommation des crédits S.U.R. pour 2011 et 2012 s'est donc établie à **4 166 675 €**, soit près du double de l'enveloppe initialement prévue.

# BILAN DE L'AFFECTATION DES CRÉDITS S.U.R. 2012

## ASSAINISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2012		Affectation des crédits SUR 2012 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
<b>A - Dossiers programmés au B.P. 2012</b>					
<b>Commune de Castelferrus</b>	. Station - Construction d'une nouvelle station Filtres plantés de roseaux de 550 EH . Réseau - Canalisations de transfert depuis les 2 stations Est et Ouest ENV01711	370 534 153 076 ----- 523 610	57 000 68 884 ----- 125 884	En attente de marché	---
<b>Commune de Comberouger</b>	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 350 EH - ENV01707	300 277	99 157	170 961	<b>56 417</b>
<b>Commune de Corbarieu</b>	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 1 100 EH - ENV01735	408 000	195 840	235 505	<b>77 716</b>
<b>Commune de Durfort-Lacapelette</b>	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 150 EH - ENV01728	37 567	12 441	En attente de marché	---
<b>Commune d'Escazeaux (*)</b>	. Station - Construction d'une station d'épuration filtres plantés de roseaux de 145 EH Réseau - Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV01561	98 003 260 304 ----- 358 307	47 041 92 799 ----- 139 840	98 003 248 999 ----- 347 002	<b>22 540</b> <b>24 899</b> ----- <b>47 439</b>
<b>Commune de Fajolles</b>	. Station - construction d'une station d'épuration de 80 EH . Réseau - Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV01323	140 000 197 046 ----- 337 046	67 200 88 670 ----- 155 870	76 958 202 075 ----- 279 033	<b>17 700</b> <b>19 250</b> ----- <b>36 950</b>
<b>Commune de Lafrançaise</b>	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 1 700 EH - ENV01693	860 000	412 800	639 941	<b>211 180</b>
<b>Commune de Lamagistère</b>	Réseau - Raccordement du Hameau de Roudès à la station d'épuration communale - ENV01697	145 550	25 171	66 300	<b>14 904</b>
<b>Commune de Lamothe-Capdeville</b>	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et aménagements pour accroître la capacité de traitement à 680 EH - ENV01418	115 775	55 572	200 169	<b>46 038</b>

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2012		Affectation des crédits SUR 2012 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
<b>Commune de Léojac-Bellegarde</b>	Station - Mise aux normes de la station d'épuration et implantation d'un étage de filtres plantés de roseaux pour accroître la capacité de traitement à 600 EH - ENV01701	262 531	96 612	174 402	<b>40 112</b>
<b>Commune de Marsac</b>	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 80 EH - ENV01709	119 303	54 079	94 080	<b>31 046</b>
<b>Commune de Mirabel</b>	Station - Accroissement des capacités de traitement à 300 EH par l'implantation d'un étage de filtres plantés de roseaux - ENV01712	220 665	70 048	140 741	<b>36 225</b>
<b>Commune de Monclar-de-Quercy</b>	Station - Mise aux normes de la station d'épuration - Aménagements hydrauliques et implantation d'un étage de filtres plantés de roseaux - ENV01753	295 000	141 600	En attente de marché	---
<b>Commune de Montbartier</b>	Réseau - Extension secteurs Bariès RD 77, Falbas, Vigne Grande - ENV01568	500 000	225 000	399 670	<b>39 000</b>
<b>Commune de Pommevic</b>	Station - Accroissement des capacités épuratoires de la station d'épuration à 600 EH - ENV01710	387 637	86 337	274 461	<b>63 126</b>
<b>Commune de Saint-Nauphary</b>	Réseau - Extension chemin de Capélianos - ENV01738	245 000	63 700	169 400	<b>16 250</b>
<b>Commune de Varen (*)</b>	. Station - Construction d'une station d'épuration de 65 EH . Réseau - Mise en place du réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV01724	136 800	40 716	80 864	<b>18 598</b>
		415 700	105 000	259 361	<b>25 136</b>
		552 500	145 716	340 225	<b>43 734</b>
<b>Syndicat Départemental des Déchets (*)</b>	Matières de vidange - Construction d'une unité de traitement des matières de vidange à Nègrepelisse - ENV01619	1 950 000	936 000	Décision d'aide de 448 500 € déjà affectée au programme SUR 2011	
<b>S.I.E.E.U.R. de Grisolles (*)</b>	Réseau - Extension sur le côteau à Grisolles (rue Caval et rue Lacoste) - ENV01573	350 000	122 500	363 764	<b>35 000</b>
<b>S.I.E.A. de Montpezat-Puylaroque (*)</b>	Station de Montpezat de Quercy - Mise aux normes de la station d'épuration - Accroissement s capacités épuratoires- ENV01566	574 150	286 388	504 480	<b>157 568</b>
<b>Assainissement des agglomérations Sous-total Proposition de programme SUR 2012</b>		<b>8 542 918</b>	<b>3 450 555</b>	<b>4 400 134</b>	<b>952 705</b>

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2012		Affectation des crédits SUR 2012 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
<b>B - Dossiers supplémentaires retenus en 2012 par l'Agence de l'Eau</b>					
<b>Commune de Bourret</b>	Réseau - Extension secteurs Coste del Segue, La claquette, la Tessonne - ENV01687	---	---	280 000	27 300
<b>Commune de Nohic</b>	Réseau - Extension secteur Croix Rouge - rue Pierre de Coubertin - ENV01798	---	---	55 000	14 127
<b>Assainissement des agglomérations TOTAL Programme SUR 2012</b>		<b>8 542 918</b>	<b>3 450 555</b>	<b>4 735 134</b>	<b>994 132</b>

(\*) Ces dossiers, initialement pré-programmés par une affectation de crédits S.U.R. 2011, ont finalement bénéficié de décisions d'aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne courant 2012.

## **AFFECTATION DES CRÉDITS S.U.R. 2012**

### **ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2012		Affectation des crédits SUR 2012 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
<b>A - Dossiers programmés au BP 2012</b>					
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Castelsarrasin</b>	Station - Doublement des capacités de production de l'usine de Pouzargues ENV01530	3 759 825	1 002 620	3 075 883	1 845 529
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Garganvillar</b>	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement canalisations dans le bourg de Larrazet et le bourg de Caumont - ENV01756	596 314	238 525	610 283	244 113
<b>S.M.P. de Valence -Moissac - Puymirol</b>	Station - 2 <sup>ème</sup> tranche de financement de la nouvelle usine de production d'eau potable de Malause ENV01507	6 736 278	975 000	Reporté en crédits SUR 2013	---
<b>Alimentation en Eau potable TOTAL Programme SUR 2012</b>		<b>11 092 417</b>	<b>2 216 145</b>	<b>3 686 166</b>	<b>2 089 642</b>

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2012		Affectation des crédits SUR 2012 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
<b>B - Dossiers supplémentaires retenus en 2012 par l'Agence de l'Eau</b>					
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseau - Extension et renforcement à Bioule (route de Cayrac), à Nègrepelisse (Chemin des Pradals) à Vaïssac (Bourg) - ENV01730	---	---	81 631	32 652
<b>ALIMENTATION EN EAU POTABLE Consommation des crédits S.U.R. 2012</b>		<b>11 092 417</b>	<b>2 216 145</b>	<b>3 767 797</b>	<b>2 122 294</b>

Dans la mesure où les aides de l'Agence de l'Eau n'atteindraient pas les taux d'aides définis par notre politique, le Conseil Général peut être amené à inscrire les crédits complémentaires nécessaires sur certains dossiers.

## **2 - Programme S.U.R. 2013**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son X<sup>ème</sup> programme d'intervention (2013-2018), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne engage un nouveau cadre d'actions dès 2013. Globalement, la nature des opérations éligibles a peu évolué. Par contre, d'importantes modifications ont été introduites au niveau des financements (enveloppes affectées, taux d'aides, contexte partenarial, ...).

Dans ce nouveau contexte, elle nous a fait savoir, qu'une première enveloppe de **1 200 000 euros** serait disponible pour les années 2013-2014, afin de soutenir les projets de travaux d'eau potable et d'assainissement de Tarn-et-Garonne.

Cette enveloppe, très réduite par rapport aux années précédentes, pourrait être abondée en 2014, en fonction de sa consommation, et de la possibilité pour l'Agence de mobiliser des crédits restés disponibles.

La liste des opérations proposées au programme S.U.R., pour 2013, tient compte de l'octroi de cette enveloppe supplémentaire. Afin que notre programmation soit la plus pertinente possible, je vous propose, comme les années précédentes :

- de retenir les dossiers les plus urgents,

- de délibérer sur un montant d'opérations relativement important, supérieur aux prévisions d'aide de l'Agence de l'Eau. En effet, comme nous l'avons vu sur les précédents programmes, seule une partie des opérations retenues est finalement engagée rapidement. D'autre part, l'Agence de l'Eau est amenée à compléter le financement de certaines opérations à partir de ses crédits classiques ce qui peut réduire directement la consommation des crédits S.U.R.

Les dossiers seront pris en compte par l'Agence de l'Eau, avec leurs coûts de travaux définitifs, suite aux résultats de consultation des entreprises et ce, jusqu'à épuisement des crédits disponibles. Un bilan de leur utilisation vous sera présenté, à l'occasion d'une prochaine session.

#### **IV - Assainissement des agglomérations**

Depuis 1986, environ **105 M € HT** de travaux ont pu être exécutés dans le cadre des divers programmes approuvés par notre Assemblée.

##### **1 - Critères d'intervention**

Les bénéficiaires de ces aides sont les communes rurales ou leur regroupement.

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

##### **Programme principal**

- 35 % pour les travaux de construction, d'extension ou de mise en séparatif du réseau de collecte,
- 38 % pour les travaux relatifs à la construction d'ouvrages de traitement ou travaux entrepris pour un accroissement de capacité ou de performance de l'installation.

##### **Programme complémentaire**

- 10 % accordés facultativement en complément des subventions principales.

##### **2 - Programme 2013**

Comme je vous l'indiquais en préambule, le programme d'assainissement que je vous propose d'approuver reste conséquent cette année. Il se décompose ainsi :

- Un programme départemental principal (en annexe I) composé de 37 opérations dont 10 qui, compte-tenu de leur montant, peuvent prétendre à des subventions en annuités.

- Un programme départemental complémentaire (en annexe II) composé de 14 opérations, qui complète le financement apporté aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

- Une liste de 9 opérations éligibles aux crédits S.U.R. (en annexe III) gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Pour 2013, 6 projets de travaux sont inscrits en programme d'attente. Ils seront étudiés de façon prioritaire lors de l'examen du Budget Primitif 2014 et peuvent faire l'objet d'une autorisation de démarrage anticipé des travaux si nécessaire.

A noter que certains programmes de travaux étaient déjà inscrits sur cette liste indicative proposée lors du BP 2012, mais, du fait du retard pris dans leur mise en œuvre, ils n'ont pas reçu de financement en 2012. Ils se retrouvent à nouveau sur cette liste en 2013.

je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

## **V - Alimentation en eau potable**

Cette politique, initiée en 1950, a permis la prise en compte d'environ **118 M € HT** de travaux depuis 1986.

### **1 - Rappel des critères d'intervention**

Les bénéficiaires sont les communes rurales ou les syndicats intercommunaux, ou bien les communes urbaines pour leur partie rurale.

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

#### **Programme principal**

- 40 % pour les travaux d'adduction relatifs à la qualité, à la quantité et à la modification de la ressource.

- 20 % pour les travaux de distribution : interconnexion, déplacement ou création de réseau. Les travaux relatifs aux renouvellements ou aux renforcements des réseaux ne sont subventionnés que dans la mesure où ils sont justifiés par une augmentation de 50 % ou plus du volume facturé ou par l'âge trentenaire de la portion concernée (pièce justificative précise en attestant).

#### **Programme complémentaire**

- 20 % accordés facultativement (voir descriptif ci-dessus) corrélativement aux subventions principales.

### **2 - Programmation 2013**

Les dossiers retenus se répartissent ainsi :

- Un programme départemental principal (en annexe V) sur lequel 34 opérations ont été prises en compte. Parmi celles-ci, 10 bénéficieront de subventions versées en annuités, compte-tenu de leur montant élevé.

- Un programme départemental complémentaire (en annexe VI) composé de 27 opérations, qui complète le financement apporté aux opérations déjà retenues sur le programme principal ou aux crédits S.U.R.

- Une proposition aux crédits S.U.R. 2013 (en annexe VII) d'une liste de 4 opérations éligibles, gérées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Pour 2013, je vous propose d'inscrire 5 dossiers en programme d'attente (en annexe VIII) qui seront étudiés de façon prioritaire lors de l'examen du Budget Primitif 2014.

Compte-tenu de ces éléments, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission environnement et aménagement rural,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

### ***Contexte partenarial***

- Prend acte que pour bénéficier du programme S.U.R., les opérations présentées par les maîtres d'ouvrages doivent respecter des critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'eau : les opérations prioritaires sont les projets de mise en conformité des stations d'épuration selon la Directive Européenne des Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) de 1991 ;

### ***Taux globaux d'intervention***

- Rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires ;

## ***Gestion des crédits S.U.R. :***

### *programmations 2011 et 2012*

- Prend acte du bilan d'affectation des crédits S.U.R. 2011 et 2012 tel que présenté, soit un total de 4 166 675 € consommés pour des opérations d'assainissement et d'eau potable ;

### *programme S.U.R. 2013*

Prend acte que dans le cadre de la mise en œuvre de son X<sup>ème</sup> programme d'intervention (2013-2018), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne engage un nouveau cadre d'actions dès 2013 et qu'une première enveloppe de 1 200 000 € sera disponible en 2013-2014 pour soutenir les projets de travaux d'eau potable et d'assainissement ;

## ***Assainissement des agglomérations***

### *Programme 2013*

- Approuve le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de 683 379 € en annuités et de 670 444 € en capital, soit un total d'aides de 1 353 823 €, correspondant à un programme de travaux de 5 800 546 € HT ;
- Adopte le programme tel que défini en annexe II relatif à la participation complémentaire en capital de 51 496 € correspondant à un programme de travaux de 514 963 € HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2013, gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élève à 422 455 €, correspondant à un programme de travaux de 1 650 822 € HT ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau ci-annexé ;

## ***Alimentation en eau potable***

### *Programmation 2013*

- Adopte le programme principal tel que défini en annexe V relatif à une participation de 2 744 700 € en annuités et 280 282 € en capital, soit un total d'aides de 3 024 982 €, correspondant à un volume de travaux de 8 558 951 € HT ;
- Adopte le programme tel que défini en annexe VI relatif à la participation complémentaire en capital du Conseil Général de 423 383 € correspondant à un programme de travaux de 2 116 927 € HT ;

- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2013 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VII, pour un montant de subventions qui s'élèverait à 1 046 095 €, correspondant à un programme de travaux de 4 330 476 € HT ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

## RECAPITULATIF

ARTICLE FONCTION	LIBELLE	AUTORISATION DE PROGRAMME		ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT		
		antérieure non couverte par C.P.	2013 à approuver	2013	2014	2015
204142 61	Assainissement des agglomérations	530 000 €	670 444 €	400 000 € 170 444 € ----- <b>570 444 €</b>	130 000 € 350 000 €	150 000 €
204142 61	Alimentation en eau potable	197 068 €	280 282 €	97 068 € 120 282 € ----- <b>217 350 €</b>	100 000 € 100 000 €	60 000 €
204142 61	Assainissement Complémentaire en capital	20 000 €	51 496 €	20 000 € 31 496 € ----- <b>51 496 €</b>	20 000 €	
204142 61	A.E.P. Complémentaire en capital	197 068 €	423 383 €	97 068 € 173 383 € ----- <b>270 451 €</b>	100 000 € 150 000 €	100 000 €
204142 61	Assainissement des Agglomérations	273 998 €		174 461 € ----- <b>174 461 €</b>	99 537 €	
204142 61	Alimentation en eau potable	179 698 €		109 698 € ----- <b>109 698 €</b>	70 000 €	

ARTICLE FONCTION	LIBELLE	AUTORISATION DE PROGRAMME		ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT		
		antérieure non couverte par C.P.	2013 à approuver	2013	2014	2015
204142 61	Assainissement complémentaire en capital	28 303 €		18 303 €	10 000 €	
			<b>Crédits à ratifier...</b>	----- 18 303 €		
204142 61	AEP Complémentaire en capital	140 872 €		80 872 €	60 000 €	
			<b>Crédits à ratifier...</b>	----- <b>80 872 €</b>		

Le Président,

ANNEXE I

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2013

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME PRINCIPAL

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01ann1

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
<b>1 - Opérations retenues pour une subvention en capital</b>				
<b>Commune d'Aucamville</b>	Réseau - Extension secteur Padouens ENV01813	<b>11 715</b>	35 %	<b>4 100</b>
<b>Commune d'Aucamville</b>	Réseau - Extension route de Verdun ENV01817	<b>11 802</b>	35 %	<b>4 131</b>
<b>Commune de Castelsarrasin</b>	Matières de vidange - Traitement des matières de vidange du secteur Ouest sur la station d'épuration - 2 <sup>ème</sup> tranche ENV01919	<b>66 683</b>	80 %	<b>53 346</b>
<b>Commune de Caumont</b>	Station - Construction d'une station d'épuration de 180 EH (Reprise du dossier 2008) ENV01920	<b>217 250</b>	15,99 %	<b>34 748</b>
<b>Commune de Caumont</b>	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement ans le bourg (reprise du dossier 2008) ENV01921	<b>284 893</b>	10,24 %	<b>29 185</b>
<b>Commune de Corbarieu</b>	Station - Aménagements et mise en conformité de la station d'épuration pour traiter 1 100 EH ENV01963	<b>408 000</b>	14,52 %	<b>59 248</b>
<b>Commune de Corbarieu</b>	Réseau - Mise en séparatif rue Pasteur ENV01851	<b>45 930</b>	35 %	<b>16 075</b>
<b>Commune de Cordes Tolosannes</b>	. Station - Aménagements pour l'accroissement des capacités de traitement de la station d'épuration	6 713	23 %	1 544
	. Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg	226 692	21,84 %	49 511
	Total ENV01821	<b>233 405</b>		<b>51 055</b>
<b>Commune de Donzac</b>	Réseau - Extension route du Port ENV01853	<b>16 780</b>	35 %	<b>5 873</b>
<b>Commune de Fajolles</b>	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg - ENV01907	<b>202 075</b>	10,30 %	<b>20 809</b>
<b>Commune de Faudoas</b>	. Station - Construction d'une station d'épuration de 80 EH	132 722	25,54 %	33 906
	. Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg	227 769	26,07 %	59 371
	Total ENV01849	<b>360 491</b>		<b>93 277</b>

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
<b>Commune de Finhan</b>	Réseau - Extension secteurs Chemin de la Gare - Beausoleil - Sainte-Marie ENV01811	<b>226 049</b>	35 %	<b>79 117</b>
<b>Commune de Garganvillar</b>	Réseau - Aménagements du poste de relevage - mise en place d'un nouveau système de transfert des effluents ENV01877	<b>26 000</b>	35 %	<b>9 100</b>
<b>Commune de Lavit de Lomagne</b>	Réseau - Extension au lieu dit Bertranon ENV01828	<b>71 708</b>	35 %	<b>25 098</b>
<b>Commune de L'Honor de Cos</b>	Réseau - Déviation du réseau au niveau du Pont de Gesse sur la RD 959 ENV01816	<b>10 489</b>	35 %	<b>3 671</b>
<b>Commune de Léojac Bellegarde</b>	Station - Accroissement des capacités épuratoires à 600 EH ENV01962	<b>262 531</b>	16,11 %	<b>42 303</b>
<b>Commune de Montbartier</b>	Réseau - Extension secteurs Barrès-RD 77 et Falbas- Vigne Grande ENV01964	<b>500 000</b>	16,73 %	<b>83 665</b>
<b>Commune de Montech</b>	Réseau - Extension impasse Sabi ENV01780	<b>7 276</b>	35 %	<b>2 546</b>
<b>Commune d'Orgueil</b>	Réseau - Extension Chemin du Vigné ENV01840	<b>40 000</b>	35 %	<b>14 000</b>
<b>Commune de Saint Antonin Noble Val</b>	Réseau - Réfection et extension pour la Z.A. de Fontalès (2 <sup>ème</sup> tranche) ENV01814	<b>29 798</b>	35 %	<b>10 429</b>
<b>Commune de Saint Antonin Noble Val</b>	Station - Mise en place sur la station d'épuration d'une table d'égouttage et d'équipements électromagnétiques (débitmètre, sonde rédox) ENV01892	<b>65 000</b>	8 %	<b>5 200</b>
<b>Commune de Saint-Clair</b>	Réseau - Extension au lieu dit Rigounat ENV01872	<b>2 400</b>	35 %	<b>840</b>
<b>Commune de Villebrumier</b>	Réseau - Extension secteur Côte vieille ENV01902	<b>11 457</b>	35 %	<b>4 010</b>
<b>Commune de Villebrumier</b>	Réseau - Extension secteur Fourtous ENV01898	<b>3 559</b>	35 %	<b>1 246</b>
<b>S.I.E.A de Montpezat- Puylaroque</b>	Station - à Montpezat-de-Quercy - Accroissement des capacités épuratoires de la station d'épuration ENV01865	<b>632 833</b>	2,75 %	<b>17 372</b>
<b>Assainissement des agglomérations Subventions principales en capital - Total 2013</b>		<b>3 748 124</b>	---	<b>670 444</b>

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
<b>2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités</b>				
<b>Commune de Bouillac</b>	. Station - Construction d'une station d'épuration de 199 EH	170 800	23 %	39 284
	. Réseau - Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg ENV01833	418 400 -----	20 %	83 680 -----
	<b>Total</b>	<b>589 200</b>		<b>122 964</b>
<b>Commune de Nohic</b>	Station - Accroissement des capacités de traitement à 800 EH ENV01820	<b>291 167</b>	48 %	<b>139 760</b>
<b>Commune de Sérignac</b>	. Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 350 EH	300 177	38,57 %	115 783
	. Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif dans le bourg ENV01825	532 423 -----	27,39 %	145 840 -----
	<b>832 600</b>		<b>261 623</b>	
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseaux			
	. à Nègrepelisse - Extension Chemin de La Clotte	83 500	45 %	37 575
	. à Nègrepelisse - Extension ZA - 2 <sup>ème</sup> tranche	15 200	45 %	6 840
	. à Saint-Etienne de Tulmont - Extension chemin de l'Herbe	31 500 -----	45 %	14 175 -----
	<i>Sous total</i>	130 200		58 590
	Station			
	. à Saint-Etienne de Tulmont - Enrochement des berges de la lagune	16 055	48 %	7 706
	. à Vaïssac - Accroissement des capacités épuratoires à 180 EH	193 200 -----	48 %	92 736 -----
	<i>Sous total</i>	209 255		100 442
	ENV01884	<b>TOTAL</b>	<b>339 455</b>	
<b>Assainissement des agglomérations Subventions en annuités - Total 2013</b>		<b>2 052 422</b>	---	<b>683 379</b>
<b>Assainissement des agglomérations Subventions principales en capital et en annuités - Total 2013</b>		<b>5 800 546</b>	---	<b>1 353 823</b>

(\*) Les taux de subvention sont arrondis pour les besoins du calcul. L'engagement du Conseil Général porte, au maximum, sur le montant d'aide indiqué.

Le Président,

**ANNEXE II**

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2013**

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS**

**PROGRAMME COMPLEMENTAIRE**

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01ann2

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
<b>1 - Opérations retenues pour une subvention en capital</b>				
<b>Commune d'Aucamville</b>	Réseau - Extension secteur Padouens ENV01941	<b>11 715</b>	10 %	<b>1 171</b>
<b>Commune d'Aucamville</b>	Réseau - Extension route de Verdun ENV01942	<b>11 802</b>	10 %	<b>1 180</b>
<b>Commune de Corbarieu</b>	Réseau - Mise en séparatif rue Pasteur ENV01943	<b>45 930</b>	10 %	<b>4 593</b>
<b>Commune de Donzac</b>	Réseau - Extension route du Port ENV01944	<b>16 780</b>	10 %	<b>1 678</b>
<b>Commune de Finhan</b>	Réseau - Extension secteurs Chemin de la Gare - Beausoleil - Sainte-Marie ENV01945	<b>226 049</b>	10 %	<b>22 605</b>
<b>Commune de Garganvillar</b>	Réseau - Aménagements du poste de relevage - Mise en place d'un nouveau système de transfert des effluents ENV01946	<b>26 000</b>	10 %	<b>2 600</b>
<b>Commune de Lavit-de-Lomagne</b>	Réseau - Extension au lieu dit Bertranon ENV01950	<b>71 708</b>	10 %	<b>7 171</b>
<b>Commune de L'Honor de Cos</b>	Réseau - Déviation du réseau au niveau du Pont de Gesse sur la RD 959 ENV01951	<b>10 489</b>	10 %	<b>1 049</b>
<b>Commune de Montech</b>	Réseau - Extension impasse Sabi ENV01953	<b>7 276</b>	10 %	<b>728</b>
<b>Commune d'Orgueil</b>	Réseau - Extension Chemin du Vigné ENV01954	<b>40 000</b>	10 %	<b>4 000</b>
<b>Commune de Saint-Antonin Noble Val</b>	Réseau - Réfection et extension pour la Z.A. de Fontalès (2 <sup>ème</sup> tranche) ENV01955	<b>29 798</b>	10 %	<b>2 980</b>

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
<b>Commune de Saint Clair</b>	Réseau - Extension au lieu dit Rigounat ENV01956	<b>2 400</b>	10 %	<b>240</b>
<b>Commune de Villebrumier</b>	Réseau - Extension secteur Côte vieille ENV01957	<b>11 457</b>	10 %	<b>1 145</b>
<b>Commune de Villebrumier</b>	Réseau - Extension secteur Fourtous ENV01958	<b>3 559</b>	10 %	<b>356</b>
<b>Assainissement des agglomérations Subventions complémentaires en capital - Total 2013</b>		<b>514 963</b>	10 %	<b>51 496</b>

(\*) Les taux de subvention sont arrondis pour les besoins du calcul. L'engagement du Conseil Général porte, au maximum, sur le montant d'aide indiqué.

Le Président,

ANNEXE III

REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

PROGRAMME S.U.R. 2013 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01ann3

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS sollicitées SUR 2013	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux	Montant (*)
<b>Commune de Bouillac</b>	. Station - Construction d'une station d'épuration de 199 EH	170 800	25 %	42 700
	. Réseau - Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg ENV01922	418 400 -----	25 %	104 600 -----
	Total	<b>589 200</b>		<b>147 300</b>
<b>Commune de Cordes Tolosannes</b>	. Station - Aménagements pour l'accroissement des capacités de traitement de la station d'épuration	6 713	25 %	1 678
	. Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg ENV01923	210 000 -----	25 %	52 500 -----
	Total	<b>216 713</b>		<b>54 178</b>
<b>Commune de Fauoas</b>	. Station - Construction d'une station d'épuration de 80 EH	119 200	25 %	29 800
	. Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg ENV01924	172 500 -----	25 %	43 125 -----
	Total	<b>291 700</b>		<b>72 925</b>
<b>Commune de Saint-Antonin Noble Val</b>	Station - Mise en place sur la station d'épuration d'une table d'égouttage et d'équipements électromagnétiques (débitmètre, sonde rédox) ENV01925	<b>65 000</b>	40 %	<b>26 000</b>
<b>Commune de Sérignac</b>	. Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 350 EH	113 209	25 %	28 302
	. Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif dans le bourg ENV01926	375 000 -----	25 %	93 750 -----
	Total	<b>488 209</b>		<b>122 052</b>
<b>Assainissement des agglomérations Proposition de programme SUR 2013</b>		<b>1 650 822</b>	---	<b>422 455</b>

(\*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sollicitées sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ces montants intègrent une participation de l'Agence de l'Eau au titre de ses crédits traditionnels et des crédits S.U.R.

Le Président,

ANNEXE IV

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2013

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME D'ATTENTE

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01ann4

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS SOLLICITEES	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux	Montant (*)
<b>Commune de Lafrançaise</b>	Réseau - Mise en séparatif du réseau d'assainissement jusqu'à la station d'épuration ENV01574	110 000	45 %	49 500
<b>Commune de Saint-Nicolas de La Grave</b>	Réseau - Extension Secteur le Moutet CD 15 ENV01723	180 000	45 %	81 000
<b>Commune de Touffailles</b>	. Station - Construction d'une station d'épuration de 120 EH - ENV01739	132 000	48 %	63 360
	. Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV01740	338 140	45 %	152 163
		----- 470 140		----- 215 523
<b>S.I.E.A. de Montpezat - Puylaroque</b>	. Station - Construction d'une station d'épuration de 50 EH dans le bourg d'Auty	92 000	48 %	44 160
	. Réseau - Création d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg d'Auty	132 420	45 %	59 589
	ENV01866	----- 224 420		----- 103 749
<b>Assainissement des agglomérations Programme d'attente - Total 2013</b>		<b>984 560</b>	<b>---</b>	<b>449 772</b>

(\*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés après une nouvelle instruction du dossier.

Le Président,

ANNEXE V

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2013

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME PRINCIPAL

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01ann5

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
<b>1 - Opérations retenues pour une subvention en capital</b>				
<b>Commune de Corbarieu</b>	Réseau - Réfection rue Pasteur ENV01852	<b>23 320</b>	20 %	<b>4 664</b>
<b>Commune de Finhan</b>	Réseau - Extension chemin de la Gare et Chemin Sainte-Marie ENV01810	<b>177 661</b>	20 %	<b>35 532</b>
<b>Commune de Montech</b>	Réseau - Extension impasse Sabi ENV01806	<b>2 666</b>	20 %	<b>533</b>
<b>Commune de Montech</b>	Réseau - Extension route de Lacarral ENV01808	<b>13 000</b>	20 %	<b>2 600</b>
<b>Commune de Villebrumier</b>	Réseau - Extension secteur Fourtous ENV01897	<b>3 457</b>	20 %	<b>691</b>
<b>Communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseaux			
	. à Nègrepelisse - Déplacement d'une conduite AEP pour un giratoire sur la RD115/VC10	90 500	20 %	18 100
	. à Montricoux - Renforcement du réseau AEP secteur Armanhac	39 100	20 %	7 820
	ENV01857 Total	<b>129 600</b>		<b>25 920</b>
<b>Syndicat des Eaux de la région de Beaumont-de-Lomagne</b>	Réseaux			
	. à Beaumont-de-Lomagne - Déplacement réseau AEP rond point du foirail RD3/RD928	48 000	20 %	9 600
	. à Beaumont-de-Lomagne - Renouvellement et renforcement du réseau AEP rue Fontaine de l'Amour	60 000	20 %	12 000
	. à Escazeaux - Renouvellement et renforcement du réseau AEP dans le village	31 000	20 %	6 200
	. à Escazeaux - Renouvellement et renforcement du réseau Antenne Nébouts	106 000	20 %	21 200
	ENV01841 Total	<b>245 000</b>		<b>49 000</b>

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
<b>Syndicat des Eaux du Canton de Caylus</b>	Réseau - Renouvellement du réseau AEP à Caylus (Laché), à Lacapelle-Livron (Trapou) et à Saint-Projet (Pers) - ENV01831	<b>50 362</b>	20 %	<b>10 072</b>
<b>Syndicat des Eaux de Cazes Mondenard-Sauveterre - Tréjouis</b>	Réseau - à Tréjouis - Renouvellement de la conduite AEP secteur Aunac à la Miquelle ENV01815	<b>79 803</b>	20 %	<b>15 960</b>
	Réseau - à Sauveterre - Réhabilitation du réseau AEP secteur du Pont de la Grande Barguelonne (RD 57) ENV01830	<b>22 500</b>	20 %	<b>4 500</b>
<b>Syndicat des Eaux de Dunes - Donzac</b>	Réseau - à Sistels - Renouvellement et renforcement du réseau AEP Croix de Berné ENV01890	<b>11 067</b>	20 %	<b>2 213</b>
<b>Syndicat des Eaux de Garganvillar</b>	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Travaux réglementaires à l'intérieur des réservoirs de Caumont, Coutures, Garganvillar, Saint-Arroumex ENV01818	<b>117 602</b>	20 %	<b>23 520</b>
<b>Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable Lère Aveyron</b>	Station - à Cayrac - Amélioration à l'usine d'eau potable pour l'amélioration du suivi des rejets dans l'Aveyron ENV01779	<b>14 974</b>	40 %	<b>5 989</b>
<b>Syndicat des Eaux de la région de Mas-Grenier</b>	Réseau - à Bourret - Extension et renforcement du réseau AEP lors de la traverse du village (reprise dossier 2004) ENV01917	<b>48 749</b>	20 %	<b>9 750</b>
<b>Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat - Puylaroque</b>	Réseaux			
	. à Montpezat de Quercy - Renforcement du réseau secteur les Olives	25 200	20 %	5 040
	. à montpezat de Quercy - Renforcement du réseau AEP secteur Gandoules	33 600	20 %	6 720
	. à Puylaroque - Extension du réseau AEP pour le quartier Près du Barry - RD 20	18 000	20 %	3 600
	. à Saint-Cirq - Déplacement de la canalisation pour la construction d'un rond point sur la RD 75	66 590	20 %	13 318
	. à Saint-Cirq - Renouvellement du réseau de refoulement AEP depuis Fontlongue ENV01819	153 300	20 %	30 660
		<b>296 690</b>		<b>59 338</b>
<b>Syndicat des Eaux du Ségala (12)</b>	Réseau - à Laguépie - Création de réseaux et mise en place d'équipements hydrauliques pour l'alimentation en potable de Laguépie ENV01776	<b>150 000</b>	20 %	<b>30 000</b>
<b>Alimentation en Eau Potable Subventions Principales en capital - Total 2013</b>		<b>1 386 451</b>		<b>280 282</b>

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
<b>2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités</b>				
<b>Syndicat des Eaux de Bruniquel - Puygaillard-de-Quercy</b>	Station - à Bruniquel - Mise aux normes de l'usine AEP - Traitement de la turbidité des sources de Font Claret - ENV01827	<b>278 500</b>	60 %	<b>167 100</b>
<b>Syndicat des Eaux de Ginals - Castanet</b>	Réseau - à Castanet - Renouvellement du réseau AEP de Pech Verdier à Rigalet et de Pech Verdier vers le SE du Ségala - ENV01881	<b>354 000</b>	40 %	<b>141 600</b>
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Grisolles</b>	Réseau - Aucamville - Renouvellement du réseau AEP dans le village depuis le hameau de Capmas jusqu'au réservoir - ENV01867	<b>400 000</b>	40 %	<b>160 000</b>
	Réseau - à Grisolles - Renouvellement de la canalisation AEP de l'usine de Grisolles jusqu'au pont de Mauvers ( station de reprise d'Aucamville) - ENV01868	<b>460 000</b>	40 %	<b>184 000</b>
	Réseaux . à Labastide Saint-Pierre - 2 <sup>ème</sup> tranche de renouvellement du réseau AEP rue Charles Caperan, rue Pasteur, place de La Mairie	220 000	40 %	88 000
	. à Bressols - Renouvellement du réseau AEP rue Taillefer ENV01869	180 000 <hr style="width: 50px; margin: 0;"/> <b>400 000</b>	40 %	72 000 <hr style="width: 50px; margin: 0;"/> <b>160 000</b>
<b>Syndicat des Eaux du Canton de Lavit</b>	Réseau - Modification hydraulique de l'alimentation en eau potable du réservoir de Bardigues jusqu'au réservoir de Montgaillard ENV01759	<b>680 000</b>	40 %	<b>272 000</b>
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Mas-Grenier</b>	Réseaux . Renouvellement du réseau AEP situé dans le côteau entre le bourg de Mas Grenier et celui de Saint Sardos	740 000	40 %	296 000
	. Renouvellement du réseau de refoulement au niveau de l'usine de pense Lagasse et du réservoir de Gendres pour l'alimentation du Bas service ENV01858	260 000	40 %	104 000
	Total	<hr style="width: 50px; margin: 0;"/> <b>1 000 000</b>		<hr style="width: 50px; margin: 0;"/> <b>400 000</b>
<b>Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat - Puylaroque</b>	Station - à Puylaroque - Construction d'une nouvelle usine sur le site de Lavaissière Traitement de la turbidité et mise en place de la décarbonatation - ENV01860	<b>3 600 000</b>	35 %	<b>1 260 000</b>
<b>Alimentation en Eau Potable Subventions en annuités - Total 2013</b>		<b>7 172 500</b>		<b>2 744 700</b>
<b>Alimentation en Eau Potable Subventions principales en capital et en annuités - Total 2013</b>		<b>8 558 951</b>		<b>3 024 982</b>

(\*) Les taux de subvention sont arrondis pour les besoins du calcul. L'engagement du Conseil Général porte, au maximum, sur le montant d'aide indiqué.

Le Président,

ANNEXE VI

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2013

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01ann6

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
<b>1 - Opérations retenues pour une subvention complémentaire en capital</b>				
<b>Commune de Corbarieu</b>	Réseau - Réfection rue Pasteur ENV01927	<b>23 320</b>	20 %	<b>4 664</b>
<b>Commune de Finhan</b>	Réseau - Extension chemin de la Gare - Chemin Sainte-Marie ENV01928	<b>177 661</b>	20 %	<b>35 532</b>
<b>Commune de Montech</b>	Réseau - Extension impasse Sabi ENV01929	<b>2 666</b>	20 %	<b>533</b>
	Réseau - Extension route de Lacarral ENV01930	<b>13 000</b>	20 %	<b>2 600</b>
<b>Commune de Villebrumier</b>	Réseau - Extension secteur Fourtous ENV01931	<b>3 457</b>	20 %	<b>691</b>
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseaux			
	. à Nègrepelisse - Déplacement d'une conduite AEP pour un giratoire sur la RD115/VC10	90 500	20 %	18 100
	. à Montricoux - Renforcement du réseau AEP secteur Armanhac	39 100	20 %	7 820
	ENV01888 <span style="float: right;">Total</span>	<b>129 600</b>		<b>25 920</b>
<b>Syndicat des Eaux d'Auvillar</b>	Réseau - Réhabilitation des réseaux AEP de Bardigues à Mansonville (vers réservoir Favéri et secteur VC 6/D 88 ) - de Saint-Michel à Merles (secteur des Nauzes à Barrette) - de Saint-Michel au Pin (des Nauzes au bourg du Pin CR/R D4) ENV01932	<b>347 219</b>	20 %	<b>69 444</b>
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Beaumont-de-Lomagne</b>	Réseaux			
	. à Beaumont-de-Lomagne - Déplacement réseau AEP rond point du foirail RD 3/RD 928	48 000	20 %	9 600
	. à Beaumont-de-Lomagne - Renouvellement et renforcement du réseau AEP rue Fontaine de l'Amour	60 000	20 %	12 000
	. à Escazeaux - Renouvellement et renforcement du réseau AEP dans le village	31 000	20 %	6 200
	. à Escazeaux - Renouvellement et renforcement du réseau Antenne Nébouts	106 000	20 %	21 200
	ENV01933 <span style="float: right;">Total</span>	<b>245 000</b>		<b>49 000</b>

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
<b>Syndicat des Eaux du Canton de Caylus</b>	Réseau - Renouvellement du réseau AEP à Caylus (Laché), à Lacapelle-Livron (Trapou) et à Saint-Projet (Pers) ENV01934	<b>50 362</b>	20 %	<b>10 072</b>
<b>Syndicat des Eaux de Cazes Mondenard - Sauveterre - Tréjouis</b>	Réseau - à Tréjouis - Renouvellement de la conduite AEP secteur Aunac à la Miquelle ENV01935	<b>79 803</b>	20 %	<b>15 960</b>
	Réseau - à Sauveterre - Réhabilitation du réseau AEP secteur du Pont de la Grande Barguelonne (RD 57) ENV01936	<b>22 500</b>	20 %	<b>4 500</b>
<b>Syndicat des Eaux de Dunes - Donzac</b>	Réseau - à Sistels - Renouvellement et renforcement du réseau AEP Croix de Berné ENV01937	<b>11 067</b>	20 %	<b>2 213</b>
<b>Syndicat des Eaux de Garganvillar</b>	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement des canalisations du village de Saint-Aignan à l'entrée de Castelmayuran - Tranche 2 ENV01938	<b>229 757</b>	20 %	<b>45 951</b>
	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Travaux réglementaires à l'intérieur des réservoirs de Caumont, Coutures, Garganvillar, Saint-Arroumex ENV01939	<b>117 602</b>	20 %	<b>23 520</b>
<b>Syndicat des Eaux de Lauzerte - Montaigu - Belvèze</b>	Réseau - Renouvellement des canalisations affleurantes à Lauzerte (Saint-Paul, Fournade, RD 58, La Tapissière, Viche) - à Montaigu-de-Quercy (Monsembosc), à Belvèze (Brésiers), et renforcement de la canalisation AEP à l'entrée de la vieille ville de Lauzerte ENV01940	<b>153 500</b>	20 %	<b>30 700</b>
<b>Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable Lère Aveyron</b>	Station - à Cayrac - Amélioration à l'usine d'eau potable pour l'amélioration du suivi des rejets dans l'Aveyron ENV01947	<b>14 974</b>	20 %	<b>2 995</b>
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Mas-Grenier</b>	Réseau - à Bourret - Extension et renforcement du réseau AEP lors de la traverse du village (reprise dossier 2004) ENV01948	<b>48 749</b>	20 %	<b>9 750</b>
<b>Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat - Puylaroque</b>	Réseaux			
	. à Montpezat-de-Quercy - Renforcement du réseau secteur les Olives	25 200	20 %	5 040
	. à Montpezat-de-Quercy - Renforcement du réseau AEP secteur Gandoules	33 600	20 %	6 720
	. à Puylaroque - Extension du réseau AEP pour le quartier Près du Barry - RD 20	18 000	20 %	3 600
	. à Saint-Cirq - Déplacement de la canalisation pour la construction d'un rond point sur la RD 75	66 590	20 %	13 318
	. à Saint-Cirq - Renouvellement du réseau de refoulement AEP depuis Fontlongue ENV01861	153 300	20 %	30 660
	Total	<b>296 690</b>		<b>59 338</b>

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
<b>Syndicat des Eaux du Ségala (12)</b>	Réseau - à Laguédie - Création de réseaux et mise en place d'équipements hydrauliques pour l'alimentation en potable de Laguédie ENV01949	<b>150 000</b>	20 %	<b>30 000</b>
<b>Alimentation en Eau Potable Subventions Complémentaires en capital - Total 2013</b>		<b>2 116 927</b>		<b>423 383</b>

(\* ) Les taux de subvention sont arrondis pour les besoins du calcul. L'engagement du Conseil Général porte, au maximum, sur le montant d'aide indiqué.

Le Président,

ANNEXE VII

REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME S.U.R. 2013 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01ann7

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable (*)	Taux	Montant sollicité (*)
<b>Syndicat des Eaux d'Auvillar</b>	Réseau - Réhabilitation des réseaux AEP de Bardigues à Mansonville (vers réservoir Favéri et secteur VC 6/D 88) - de Saint-Michel à Merles (secteur des Nauzes à Barrette) - de Saint-Michel au Pin (des Nauzes au bourg du Pin CR/RD 4) ENV01823	<b>347 219</b>	20 %	<b>69 444</b>
<b>Syndicat des Eaux de Garganvillar</b>	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement des canalisations du village de Saint-Aignan à l'entrée de Castelmayran - Tranche 2 ENV01904	<b>229 757</b>	20 %	<b>45 951</b>
<b>Syndicat des Eaux de Lauzerte - montaigu - Belvèze</b>	Réseau - Renouvellement des canalisations affleurantes à Lauzerte (Saint-Paul, Fournade, RD 58, La Tapissière, Viche) - à Montaigu-de-Quercy (Monsembosc), à Belvèze (Brésiers), et renforcement de la canalisation AEP à l'entrée de la vieille ville de Lauzerte ENV01842	<b>153 500</b>	20 %	<b>30 700</b>
<b>Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat - Puylaroque</b>	Station - à Puylaroque - construction d'une nouvelle usine sur le site de Lavaissière Traitement de la turbidité et mise en place de la décarbonatation ENV01918	<b>3 600 000</b>	25 %	<b>900 000</b>
<b>ALIMENTATION EN EAU POTABLE Proposition de programme S.U.R. 2013</b>		<b>4 330 476</b>	---	<b>1 046 095</b>

(\*) : Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sollicitées sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ces montants intègrent une participation éventuelle de l'Agence de l'Eau au titre de ses crédits traditionnels et du S.U.R. 2013.

Le Président,

ANNEXE VIII

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2013

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME D'ATTENTE

CG 13/2<sup>ème</sup>/VIII-01ann8

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS SOLLICITEES	
	Nature des travaux	Coût d'opération subvention- nable (*)	Taux	Montant (*)
<b>Communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseaux			
	. à Saint-Etienne-de-Tulmont - Extension Chemin de l'Herbe	15 100	40 %	6 040
	. à Vaïssac - Modification du réseau AEP secteur des Rauffets	24 800	40 %	9 920
	ENV01887/1889 <span style="float:right">Total</span>	----- 39 900		----- 15 960
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Beaumont-de- Lomagne</b>	Réseau - Renouvellement du réseau AEP de Marignac à Avensac (32) ENV01916	71 500	40 %	28 600
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Maubec</b>	Réseau - Renouvellement des réseaux AEP à Maubec (antennes Maillars et Pinamont) - à Faudoas (traversée village et Fortis) - à Goas (Borde Neuve) - à Solomiac (Jourdain dans le Gers) ENV01903	138 000	40 %	55 200
<b>Syndicat Intercommunal Eaux et Assainissement de Montpezat - Puylaroque</b>	Réseau - à Labastide-de-Penne - Renouvellement du réseau AEP depuis la station ENV01862	79 400	40 %	31 760
<b>Alimentation en Eau Potable Programme d'attente - Total 2013</b>		<b>328 800</b>		<b>131 520</b>

(\*) Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont notés ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés après une nouvelle instruction du dossier.

Le Président,